

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE TRAVAIL, DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

36-463 DU 23 AOÛT 1996
DECRET N° _____/MTPSS/DGFP/DGCA.SAV.
portant promotion au titre des années
1989, 1991 et 1993 de Monsieur KIAKAKA
Lazare, Administrateur de Santé des cadres
de la Catégorie A, Hierarchie I des Cadres
Administratifs de la Santé Publique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/is:)

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut
Général de la Fonction Publique;
(/u le décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la revocation des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 65/50 du 16 Février 1965, fixant le statut commun
des cadres administratifs de la Santé Publique;
(/u le décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement
des fonctionnaires;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les écho-
lonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, portant suspension des
effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement d'un re-
classement, d'une révision de situation administrative ou toutes autres pro-
motions;
(/u le décret n° 95/025 du 28 Décembre 1995, portant nomination du
Premier Ministre chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Ministres Délégués Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 95/032 du 07 Février 1995 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur le
solde des fonctionnaires
(/u le décret n° 96-463 _____/MTPSS/DGFP/DGCA/SAV du 23 Août 1996
portant inscription au tableau d'avancement au titre des années
1989, 1991 et 1993 de Monsieur KIAKAKA Lazare, Administrateur de Santé des
Cadres de la catégorie A Hierarchie I des Cadres Administratifs de la Santé
Publique.
(/u la lettre N° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, chef
du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1ER: Monsieur KIYAMA Lazare, Administrateur de Santé des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des cadres administratifs de la Santé Publique, en service à la Direction de la Coopération à Brazzaville, est promu au titre des années ci-dessus aux échelons ci-après comme suit: Acc-Étant.

Année 1989

- Au 3ème échelon, Indice 1010 pour compter du 29 Juillet 1989

Année 1991

- Au 4ème échelon, Indice 1110 pour compter du 29 Juillet 1991

Année 1993

- Au 5ème échelon, Indice 1240 pour compter du 29 Juillet 1993

ARTICLE 2:- Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, sus-visé, cette promotion ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3: Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo, et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, Le 23 Août 1996

Par Le Premier Ministre, chef du Gouvernement.

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale

- Professeur Anacleto TSONANET;

- Général Jacques Joachim YOLOU - OPANGO.-

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, Chargé de la Réinsertion Sociale des Sinistrés et des Personnes Handicapées

- Jean HOUYABI.-

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé de la Coordination des Régions.

- Luo Daniel ADAMO MALITA.-

AMPLIATIONS:

- DJFF/DCCA.....3
- DJFF/EST.....2
- DCE.....3
- DECF.....2
- Dir Coopération/DGSP.4
- Intéressé.....2
- SIG/SC.....3
- JORC.....2